

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026
MX SOLO / SIDECAR / QUAD
15 AVR. 2026



MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780
E-MAIL: bureau.mcrochois@gmail.com
TÉLÉPHONE: 0617421943
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Don-Jean FRANCHI

N° D'ÉPREUVE FFM: 590
DATE: 05 juillet 2026
LIEU: FILLIÈRE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAGRANGE Eric	Licence : 135956
Président du Jury ou Arbitre*	HUGUES Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury	MICOLLET Sandrine	Licence : 046553
Membre du Jury	VERNEX Marie-Claude	Licence : 023818
Commissaire technique responsable	CHIES David	Licence : 057436
Responsable du chronométrage	PENNET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MINI	ÂGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
50cc	6	8	50cc	27 euros
65cc	7	11	65cc	47 euros
85cc	9	15	85cc	47 euros
125cc	13		125cc 2 tps	57 euros
MX2	15		de 100 à 150 2tps & de 175 à 250 4tps	57 euros
MX1	15		de 151 à 500 2tps & de 251 à 650 4tps	57 euros

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Jacques CHAMPAGNE		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	Anancy, Metz-Tessy	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site Lieu dit « Chez le prince Pennevaire »
 Adresse Col des Fleuries - 74570 FILLIÈRE

Caractéristiques :
 Longueur du circuit 1650 m
 Largeur minimum de la piste 6 m
 Largeur de la grille 40 m
 Longueur de la ligne droite de départ 90 m
 Nombre d'OCP* 18
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**.
 En manche : **45**.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: Le 01/04/2026

Don-Jean FRANCHI



VISA DE LA LIGUE

DATE: 15 AVR. 2026

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 ZA 18 Chemin de l'Île Neuve
 26500 LA ROCHE DE GLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

DATE: 05 juillet 2026

LIEU: FILLIÈRE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
6h45	Contrôles administratifs	Toutes	1h00
6h45	Contrôles techniques	Toutes	1h00
8h00	Essais Libres	Open A	12 min
8h15	Essais Libres	Open B	12 min
8h30	Essais Libres	Open C	12 min
8h45	Essais Libres	85cc	12 min
9h00	Essais Libres	65cc	12 min
9h15	Essais Libres	50cc	10 min
9h30	Pause	Toutes	15 min
9h45	Essais Chronométrés	Open A	15 min
10h05	Essais Chronométrés	Open B	15 min
10h25	Essais Chronométrés	Open C	15 min
10h45	Essais Chronométrés	85cc	15 min
11h05	Essais Chronométrés	65cc	15 min
11h25	Essais Chronométrés	50cc	10 min
11h40	Manche 1	Consolante	15min+1T
	Repas	Toutes	
13h45	Manche 1	85cc	15min+1T
14h05	Manche 1	65cc	15min+1T
14h25	Manche 1	50cc	8min+1T
14h40	Manche 1	Open A	20min+1T
15h05	Manche 1	125 + Open B (non-qualifiés)	20min+1T
15h30	Manche 2	Consolante	15min+1T
	Pause	Toutes	15 min
16h05	Manche 2	85cc	15min+1T
16h25	Manche 2	65cc	15min+1T
16h45	Manche 2	50cc	8min+1T
17h00	Manche 2	Open A	20min+1T

RÈGLEMENT PARTICULIER HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

DATE: 05 juillet 2026

LIEU: FILLIÈRE

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
17h25	Manche 2	125+Open B (non-qualifiés)	20min+1T
18h05	Remise des Prix	Toutes	
18h30	Réunion du Jury		